

Huile de chaîne légère

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Huile de chaîne légère
Autres moyens d'identification	14-001, 14-004, 24-009, 24-009-1000, 34-004E, 34-004NAVEXP, 34-014ECHO, 84-014, 14-104, 14-104-N, 14-201, 14-204, 24-209, 24-209-1000, 34-204E, 34-314ECHO, 34-204NAVEXP, 34-209NAVEXP, 84-301, 84-304, 34-404F1, 14-004HAL, 14-008HAL, 24-209HAL, 24-009HAL-1000, 14-101HAL, 14-104HAL, 24-109HAL, 24-109HAL-1000, 14-201HAL, 14-204HAL, 14-208HAL, 24-209HAL, 24-209HAL-1000
Autres identifications	Huile moyenne chaîne, Huile de chaîne lourde, Bar et huile lubrifiante, huile de chaîne de 4 saison, Huile à chaînes multi grade
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Identificateur du fabricant/fournisseur	Recochem Inc., 850 Montee de Liesse, Montreal, QC, H4T 1P4, Compliance and Regulatory Department, 905-878-5544, www.recochem.com
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC, 613-996-6666, 24 Hours
Numéro de la FDS	1880

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Cancérogénicité - catégorie 1A

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :
Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :
H350 Peut provoquer le cancer.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

- P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
- P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :

Identificateur du produit : Huile de chaîne légère - Ver. 1
 Date de préparation : le 04 août, 2017
 Date de la plus récente version révisée : le 19 décembre, 2018

FDS No. : 1880

Page 01 de 08

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Stockage :

Entreposer dans un endroit bien aéré. Garder au frais. Garder le contenant hermétiquement fermé. Garder sous clé.

Élimination :

Disposer du contenu/réceptacle conformément aux règlements et lois régionales, nationales et locales applicables.

Note :

80-100

% du mélange consiste en composant(s) de toxicité aiguë inconnue (par inhalation).

Autres dangers

L'exposition répétée peut provoquer un dessèchement ou des gerçures de la peau.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange :

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Solvent-refined heavy paraffinic petroleum distillate (mildly solvent-refined)	64741-88-4	80-100		
Lubricating oils (petroleum), hydrotreated spent	64742-58-1	1-5		

Notes

Utilisation de FDS génériques: Si la concentration ou plage de concentrations réelle d'un ingrédient d'un des produits dangereux visés par une FDS générique diffère de la concentration ou plage de concentrations réelle indiquée pour le reste de la série, elle doit être mentionnée à l'article 3 (Composition / information sur les ingrédients) de la FDS, à côté de l'ingrédient. En outre, si d'autres éléments d'information spécifiques (tels que le point d'éclair, les valeurs numériques de toxicité, etc.) sur un produit dangereux de la série diffèrent de ceux des autres produits de la série (sans qu'il y ait d'incident sur la classification), les éléments d'information propres au produit dangereux doivent figurer sur la FDS, et le produit dangereux auquel ces éléments d'information s'appliquent doit être indiqué. Source: Santé Canada - Guide technique sur les exigences de la Loi sur les produits dangereux et du Règlement sur les produits dangereux SIMDUT 2015 Exigences pour les fournisseurs.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire. Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise ou des inquiétudes.

Contact avec les yeux

Éviter le contact direct. Porter des gants de protection contre les agents chimiques si nécessaire. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Identificateur du produit : Huile de chaîne légère - Ver. 1

FDS No. : 1880

Date de préparation : le 04 août, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 19 décembre, 2018

Page 02 de 08

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Commentaires sur les premiers soins

En cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Pas de traitement particulier. Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Yeux, peau.

Instructions particulières

Sans objet.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Dermatite.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Peut s'enflammer s'il est chauffé à de hautes températures.

Ne devrait pas dégager aucun produit de décomposition dangereux lors d'un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Examiner la Section 6 (Mesures à prendre en cas de déversements accidentels) pour obtenir des renseignements importants sur la maîtrise des fuites et des déversements.

Voir Protection de la peau à la Section 8 (Contrôle de l'exposition/protection individuelle) pour obtenir des conseils sur les équipements de protection appropriés contre les agents chimiques.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Arrêter la fuite si sans risque. Déplacer les conteneurs de la zone de déversement. Libération de s'approcher au vent. Empêcher l'entrée dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sols ou les endroits clos. Laver les débordements dans une usine de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir et recueillir les fuites avec matériau incombustible, absorbant par ex. sable, terre, vermiculite ou la terre de diatomées et placer dans le récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Utilisez les outils antidéflagrant et matériel antidéflagrant. Éliminer par un entrepreneur agréé d'élimination des déchets. Matériau absorbant contaminé peut-être présenter les mêmes risques que le produit déversé. Remarque : voir section 1 pour urgence coordonnées et la section 13 pour l'élimination des déchets.

Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection

Identificateur du produit : Huile de chaîne légère - Ver. 1

FDS No. : 1880

Date de préparation : le 04 août, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 19 décembre, 2018

Page 03 de 08

de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mettre sur des équipements de protection individuelle approprié (voir section 8). Manger, boire et fumer devraient être interdit dans les zones où ces matières sont traitées, stockées et traitées. Les travailleurs se laver les mains et le visage avant de manger, de boire et de fumer. Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Porter un respirateur approprié lorsque la ventilation est inadéquate. N'entrez pas de zones de stockage et d'espaces confinés à moins qu'une ventilation adéquate. Conserver dans le récipient d'origine ou une alternative approuvée constituées d'un matériau compatible, conservé hermétiquement fermé quand pas en service. Stocker et utiliser de la chaleur, les étincelles, les flammes ou toute autre source d'inflammation. Utiliser (ventilation, éclairage et matériel de manutention) électromédicaux anti-déflagrant. Utiliser des outils sans étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Pour éviter tout incendie ou explosion, dissiper l'électricité statique lors du transfert de la mise à la terre et continuité des conteneurs et équipements avant de transférer du matériel. Vide conteneurs de conservent des résidus de produits et peuvent s'avérer dangereux. Ne pas réutiliser le contenant.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker conformément aux règlements locaux. Entreposer dans un endroit séparé et approuvé. Stocker dans le récipient d'origine protégée des rayons du soleil dans un espace sec, frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles (voir section 10) et des aliments et des boissons. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparé des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé et scellé jusqu'au prêt à l'emploi. Conteneurs qui ont été ouverts doivent être refermés soigneusement et reste d'aplomb pour éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Confinement appropriée permet d'éviter la contamination de l'environnement.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Solvent-refined heavy paraffinic petroleum distillate (mildly solvent-refined)	5 mg/m3	Non établie	5 mg/m3	Non établie		
Lubricating oils (petroleum), hydrotreated spent	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie		

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate. Prévoir une douche d'urgence dans la zone de travail, s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Non requis, mais le port de lunette de sécurité ou de lunettes de protection contre les produits chimiques constitue une pratique exemplaire.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence

Disponibles dans ces couleurs : clair, jaune, or, rouge, bleu, vert, orange, rose, Orange, violet, blanc, brun, gris, sarcelle.

Identificateur du produit : Huile de chaîne légère - Ver. 1

FDS No. : 1880

Date de préparation : le 04 août, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 19 décembre, 2018

Page 04 de 08

Odeur	Pas disponible
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Pas disponible
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	Pas disponible
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	0.855 - 0.880 à 20 °C
Solubilité	Pas disponible dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)
Autres informations	
État physique	Liquide
Poids moléculaire	Pas disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Inconnu.

Conditions à éviter

Inconnu.

Matériaux incompatibles

Légèrement réactif ou incompatible avec les matériaux suivants : agents oxydants (p. ex. peroxydes).

Non corrosif pour les métaux.

Produits de décomposition dangereux

Inconnu.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Contact avec la peau; contact oculaire.

Toxicité aiguë

Identificateur du produit : Huile de chaîne légère - Ver. 1

Date de préparation : le 04 août, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 19 décembre, 2018

FDS No. : 1880

Page 05 de 08

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Solvent-refined heavy paraffinic petroleum distillate (mildly solvent-refined)	Pas disponible	> 5000 mg/kg (rat)	> 5000 mg/kg (lapin)
Lubricating oils (petroleum), hydrotreated spent	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible

CL50: Sans objet.

DL50 (orale): Sans objet.

DL50 (cutanée): Sans objet.

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une légère irritation selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables. Les symptômes peuvent comprendre une légère rougeur et un gonflement.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une légère irritation selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Symptômes incluent des yeux rouges, douloureux, et larmoyants.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Aucun renseignement trouvé.

Absorption par la peau

À fortes concentrations peut causer Les symptômes peuvent comprendre des rougeurs, des éruptions cutanées, un gonflement et des démangeaisons.

Ingestion

Aucun renseignement trouvé.

Danger par aspiration

N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

À fortes concentrations peut causer Les symptômes peuvent comprendre une peau sèche, rougeâtre et gercée (dermatite).

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas réputé d'être un sensibilisant des voies respiratoires. N'est pas réputé être un sensibilisant cutané.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
Solvent-refined heavy paraffinic petroleum distillate (mildly solvent-refined)	Groupe 1	A2	Cancérogène reconnu	Non listée
Lubricating oils (petroleum), hydrotreated spent	Non listée	Non désignée	Non listée	Non listée

Signification des abréviations

Groupe 1 = Cancérogènes pour l'humain.

A2 = Probablement cancérogène pour l'humain.

Cancérogène reconnu = Cancérogène humain reconnu.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

Identificateur du produit : Huile de chaîne légère - Ver. 1

FDS No. : 1880

Date de préparation : le 04 août, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 19 décembre, 2018

Page 06 de 08

Effets sur ou via l'allaitement

N'est pas réputé pour causer des effets sur ou par la lactation.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Non réputé comme un mutagène.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

Cette section n'est pas exigée par l'OSHA HCS 2012.

Écotoxicité**Dangers aigus pour le milieu aquatique**

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
Solvent-refined heavy paraffinic petroleum distillate (mildly solvent-refined)	Pas disponible	Pas disponible		Pas disponible

Dangers à long-terme pour le milieu aquatique

Nom chimique	CSEO pour les poissons	CE50 pour les poissons	CSEO pour les crustacés	CE50 pour les crustacés
Solvent-refined heavy paraffinic petroleum distillate (mildly solvent-refined)	Pas disponible		Pas disponible	

Persistance et dégradation

Ne se dégrade pas rapidement, selon les mesures de demi-vie.

Potentiel de bioaccumulation

Ce produit ou ses produits de dégradation devraient être bioaccumulables.

Mobilité dans le sol

Les études ne sont pas disponibles.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**Les méthodes d'élimination**

La production de déchets doit être évitée ou minimisée autant que possible. Les contenants vides ou doublures peuvent conserver quelques résidus de produit. Ce produit et son récipient doivent être éliminés en toute sécurité. Éliminer l'excédent et non recyclables produits par un entrepreneur agréé d'élimination des déchets. L'élimination de ce produit, les solutions et les sous-produits doit en permanence conformes aux exigences de protection de l'environnement et législation d'élimination et de toute exigence de l'autorité locale régionale des déchets. Éviter la dispersion des matières déversées et ruissellement et entrer en contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

Dangers Polluant marin potentiel (Solvent-refined heavy paraffinic petroleum distillate (mildly

Identificateur du produit : Huile de chaîne légère - Ver. 1

FDS No. : 1880

Date de préparation : le 04 août, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 19 décembre, 2018

Page 07 de 08

environnementaux solvant-refined))

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

Autres listes réglementaires des É-U

California Proposition 65 :

ATTENTION : Cancer - www.P65Warnings.ca.gov/product.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par Département réglementation et conformité

Numéro de téléphone 905-878-5544

Date de préparation le 04 août, 2017

Date de la plus
récente version
révisée le 19 décembre, 2018

Indicateurs de
révision Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 19 décembre, 2018:
SECTION 1. IDENTIFICATION; Autres moyens d'identification.

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Autres informations Nous sommes engagés à soutenir l'initiative volontaire de l'industrie pour la divulgation des ingrédients aux consommateurs. Veuillez nous faire parvenir votre demande en visitant notre site Web au www.recochem.com.

Les ingrédients présents (ingrédients intentionnellement ajoutés) dans une concentration supérieure à un pour cent (1 %) doivent figurés en ordre décroissant de prédominance. Les ingrédients présents dans une concentration d'au plus un pour cent (1 %) doivent également figurés, mais sans ordre de prédominance.

Avis Avis au lecteur : au meilleur de notre connaissance, les informations contenues dans ce document sont exactes. Toutefois, ni le fournisseur nommé ci-dessus, ni aucune de ses filiales assume toute responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce document. La décision définitive de l'aptitude d'un matériel est la seule responsabilité de l'utilisateur. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains risques sont décrits dans les présentes, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls dangers qui existent.

Identificateur du produit : Huile de chaîne légère - Ver. 1

FDS No. : 1880

Date de préparation : le 04 août, 2017

Date de la plus récente
version révisée : le 19 décembre, 2018

Page 08 de 08